LDC Éducation-Grenoble
166 cours Berriat - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 09 67 76 / 06 95 13 30 70
acad-grenoble@ldc-education.org
https://ldc-education.org

Stage de formation syndicale
Défendre nos conditions de travail
Jeudi 20 et vendredi 21 février 2025

Syndiqué-e ou non : Inscrivez-vous !

Pour quoi ?

L'éducation nationale broie ses personnels, les conditions de travail se dégradent, entraînant parfois par là-même une dégradation des enseignements. Les facteurs sont multiples : explosion des tâches administratives, injonctions diverses et souvent contradictoires, hiérarchies oppressives, new management, multiplication à l'infini des besoins particuliers des élèves, pression de Parcoursup, sentiment d'être méprisé plutôt qu'accompagné par la hiérarchie, perte du collectif qui donne le sentiment de se retrouver seul. Faire un burn-out est devenu presque une banalité. …. Nous proposons un stage pour apprendre à s'emparer des outils pour se défendre, faire valoir ses droits, lutter ensemble afin d'améliorer collectivement nos conditions de travail.

Jeudi 20 Matin

- 9h30 : Accueil

- Tour de table de ce qui détériore nos conditions de travail

- Se défendre juridiquement (principes de base + cas concrets)

- 12h : repas syrien avec une participation (se signaler sur le sondage si intéressé-e).

Vendredi 21 Matin

- 9h30 : Accueil

- Accompagner, soutenir collègues
-Ateliers en groupes autou situations rencontrées personnelles

- 12h : repas syrien avec une participation (se signaler sur le sondage si intéressé-e).

Jeudi Après-midi (14h-17h)

- Le numérique, une fausse amélioration des conditions de travail Bilan

-New management

Vendredi Après-midi (14h-16h)

- Lutter collectivement dans l'établissement et plus largement (construire un rapport de force)
- Bilan

Envoyez votre demande de congé pour formation syndicale par la voie hiérarchique avant le 20 janvier 2025.
Modèle de lettre ci-joint
Et remplir le **sondage (ici)** (pour que nous puissions vous déclarer à l'organisme de formation).
En cas de refus, contactez-nous Immédiatement !

Comment?

Local de LDC éducation Grenoble
166, cours Berriat
38100 Grenoble

Où?

Si vous n'avez **pas de réponse quinze jours avant** le début du stage (soit le 5 février 2025), celui-ci est réputé **accepté. Si vous recevez un refus, contactez-nous !**

Quand?

Jeudi 20 février 2025 (9h30-17h00)
Vendredi 21 février 2025 (9h30-16h00)

Le congé pour formation syndicale est un droit (12 jours/an) pour tout.e. salarié.e, titulaire ou non, syndiqué.é ou non, de la maternelle à l'université, quel que soit votre statut. Pour ce stage, vous pouvez demander une autorisation d'absence pour la journée ou une demi-journée.

Modèle pour s'inscrire au stage : Personnel Education nationale

« Lieu », le *
Mme. la Rectrice/ M./Mme. Le/la DASEN
s/c chef de service ou directeur de composante /
s/c du chef d'établissement/
Ou Mme/M. l'IEN
Ou Votre employeur

Mme/M …… (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande a bénéficier d'un congé pour formation syndicale de …… jour(s) (selon vos besoins on peut aussi mettre des demi-journées) en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera les 20 et 21 février 2025, à Grenoble, stage déclaré sous l'égide de l'association Culture & Liberté (5 rue Saint-Vincent-de-Paul, 75010 Paris).

Signature :

Si vous êtes personnel de la territoriale, nous contacter.

Plus que jamais

S'informer,
Permet de se défendre !
Savoir se défendre,
Permet de s'organiser collectivement !
S'organiser collectivement,
C'est aussi se syndiquer !